

Fiche de données de sécurité CE

selon le règlement n° 1907/2006/CE, article 31

Nom commercial : Électrode tungstène WP, WR2, WLa10, WLa15, WLa20, WCe 20, WZr3, WZr8

Dernière modification le : 30.05.2016

Date d'impression : 30.05.2017



1. Désignation de la substance ou du mélange et de l'entreprise

1.1 Identificateur du produit

Nom commercial : **Électrode tungstène WP, WR2, WLa10, WLa15, WLa20, WCe 20, WZr3, WZr8**

1.2 Utilisations identifiées pertinentes

de la substance ou du mélange et utilisations

non recommandées : Inconnues

Utilisation de la substance/du mélange :

Électrode non fusible pour procédure de soudage TIG ; électrode pour la technologie d'éclairage ; électrode pour le soudage plasma, le coupage plasma, la pulvérisation plasma (pulvérisation thermique) ; cathode d'émission pour tubes électroniques

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant / fournisseur : **Alexander Binzel Schweißtechnik GmbH & Co. KG**

Postfach 10 01 53 / D- 35331 Gießen

Téléphone : **+49 (0) 6408/59-0**

Service chargé des renseignements : **Documentation technique**

Téléphone : **+49 (0) 6408/59-0**

E-mail : **technischedokumentation@binzel-abicor.com**

1.4 Numéro d'appel d'urgence :

Centre antipoison des Länder Rhénanie-Palatinat et Hesse

Langenbeckstraße 1; Gebäude 601 ; 55131 Mainz

Tél : +49 (0)6131 / 19 24 0

Centre hospitalier universitaire Johannes Gutenberg de Mayence

2. Dangers possibles

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification conformément

au règlement (CE) N° 1272/2008 : Le produit n'est pas classé conformément au règlement CLP.

Indication spécifique des risques pour les hommes et l'environnement :

Le produit n'est pas soumis à une obligation d'étiquetage conformément au procédé de calcul de la « Directive générale de classification des préparations de la CE », dans sa dernière version en vigueur.

Système de classification :

La classification correspond aux listes CE actuelles, elle est toutefois complétée par les indications tirées des publications spécialisées et les indications fournies par l'entreprise.

2.2 Éléments d'identification

Marquage selon

le règlement (CE) n° 1272/2008 : Non applicable

Pictogrammes de danger : Non applicable

Mention d'avertissement : Non applicable

Consignes de sécurité : Non applicable

2.3. Autres dangers

Résultats de l'évaluation PBT et vPvB

PBT : Non applicable

vPvB : Non applicable

Fiche de données de sécurité CE

selon le règlement n° 1907/2006/CE, article 31

Nom commercial : Électrode tungstène WP, WR2, WLa10, WLa15, WLa20, WCe 20, WZr3, WZr8

Dernière modification le : 30.05.2016

Date d'impression : 30.05.2017



3. Composition / Indications sur les composants

Caractérisation chimique

Description : Mélange des substances indiquées ci-dessous avec des additifs non dangereux.

Caractérisation chimique :

Description : Mélange
Alliage sous forme solide

Les classifications ci-dessous, fournies à titre informatif uniquement, présentent la classe de la matière première. Les alliages sont des préparations particulières selon le règlement (CE) n° 1907/2006 (règlement REACH). La classification d'une matière n'est pas la même lorsque celle-ci est un composant d'un alliage ou se présente sous forme pure.

Composants dangereux :

Non applicable

Informations supplémentaires :

Pour le libellé des phrases citées concernant les indications de danger, se référer au chapitre 16.

4. Mesures de premiers secours

4.1 Description des mesures de premiers secours

Indications générales : Aucune mesure particulière n'est nécessaire.

Après inhalation : En cas de malaise, consulter un médecin.

Après contact avec la peau : En cas de malaise, consulter un médecin.

Après contact avec les yeux : En cas de malaise, consulter un médecin.

Après ingestion : En cas de malaise, consulter un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets

aigus et différés : Aucune autre information pertinente disponible.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats

et traitements particuliers nécessaires : Aucune autre information pertinente disponible.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : CO2, poudre d'extinction ou jet d'eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange :

Aucune autre information pertinente disponible.

5.3 Indications pour la lutte contre l'incendie

Équipement de protection spécial : Ne pas inhaler les gaz explosifs et d'incendie.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection individuelle et procédures d'urgence :

Pas nécessaire.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement :

Aucune mesure particulière n'est nécessaire.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage :

Ramasser par un moyen mécanique.

6.4 Référence à d'autres sections :

Pour obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le paragraphe 7.

Pour obtenir des informations sur l'équipement de protection individuelle, consulter le paragraphe 8.

Pour obtenir des informations sur l'élimination, consulter le paragraphe 13.

Fiche de données de sécurité CE

selon le règlement n° 1907/2006/CE, article 31

Nom commercial : Électrode tungstène WP, WR2, WLa10, WLa15, WLa20, WCe 20, WZr3, WZr8

Dernière modification le : 30.05.2016

Date d'impression : 30.05.2017



7. Manipulation et stockage

7.1 Mesures pour une manipulation sûre Aucune mesure particulière n'est nécessaire.

Informations concernant la protection

contre l'incendie et les explosions :

Aucune mesure particulière n'est nécessaire.

7.2 Conditions pour un stockage sûr avec prise en compte des incompatibilités

Stockage :

Exigences concernant les lieux de stockage

et les récipients :

Pas d'exigences spécifiques

Remarques relatives au stockage avec

d'autres produits :

Pas nécessaire.

Données complémentaires concernant les

conditions de stockage :

Aucune

7.3 Applications finales spécifiques :

Aucune autre information pertinente disponible.

8. Limitation et surveillance de l'exposition / équipements de protection individuelle

Données complémentaires concernant la

conception des installations techniques :

Aucune autre indication, voir point 7.

8.1 Paramètres à contrôler

Composants aux valeurs limites à contrôler concernant le poste de travail :

7440-33-7 Tungstène

Concentration maximale sur
le lieu de travail (Allemagne)

Voir section IIb

Informations supplémentaires :

Les listes en vigueur lors de la fabrication servent de référence.

8.2 Limitation et contrôle de l'exposition

Équipement de protection individuelle :

Mesures générales de protection et d'hygiène :

Respecter les mesures de précaution habituelles relatives à la manipulation des produits chimiques.

Protection respiratoire :

Pas nécessaire.

Protection des mains :

Pas nécessaire.

Matériau des gants :

Le choix des gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi

d'autres critères de qualité pouvant varier d'un fabricant à un autre.

Temps de pénétration du matériau des gants :

Non applicable

Pour la protection contre les projections,

les gants fabriqués avec les matériaux

suivants sont adaptés :

Non applicable

Fiche de données de sécurité CE

selon le règlement n° 1907/2006/CE, article 31

Nom commercial : Électrode tungstène WP, WR2, WLa10, WLa15, WLa20, WCe 20, WZr3, WZr8

Dernière modification le : 30.05.2016

Date d'impression : 30.05.2017



9. Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Informations générales	
Forme	Solide
Couleur	Gris métallique
Odeur	Inodore
Seuil olfactif	Non déterminé
Valeur pH	Non applicable
Changement d'état	
Point de fusion/plage de fusion	3420 °C
Point d'ébullition/plage d'ébullition	Non déterminé
Point d'inflammation	Non applicable
Inflammabilité (solide, gazeux)	Non déterminée
Point d'ignition	
Température de décomposition	Non déterminée
Risque d'auto-inflammation	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
Risque d'explosion	Le produit n'est pas explosif.
Pression de la vapeur à 20°C (mm Hg)	Non applicable
Densité à 20 °C	WP 19,2 g/cm ³ WR2 18,6 g/cm ³ WLa 10 18,84 g/cm ³ WLa 15 18,66 g/cm ³ WLa 20 18,49 g/cm ³ WCe 20 18,53 g/cm ³ WZr 3 19,06 g/cm ³ WZr 8 18,83 g/cm ³
Densité relative	WP 19,2 g/cm ³ WR2 18,6 g/cm ³ WLa 10 18,84 g/cm ³ WLa 15 18,66 g/cm ³ WLa 20 18,49 g/cm ³ WCe 20 18,53 g/cm ³ WZr 3 19,06 g/cm ³ WZr 8 18,83 g/cm ³
Densité de vapeur	Non applicable
Vitesse d'évaporation	Non applicable
Solubilité dans / miscibilité avec l'eau	Non soluble
Coefficient de distribution (n-octanol/eau) :	Non déterminée
Viscosité	
- Dynamique	Non applicable
- Cinématique	Non applicable
Autres informations	Aucune autre information pertinente disponible.

Fiche de données de sécurité CE

selon le règlement n° 1907/2006/CE, article 31

Nom commercial : Électrode tungstène WP, WR2, WLa10, WLa15, WLa20, WCe 20, WZr3, WZr8

Dernière modification le : 30.05.2016

Date d'impression : 30.05.2017



10. Stabilité et réactivité

- 10.1 Réactivité :** Aucune autre information pertinente disponible.
- 10.2 Stabilité chimique**
Décomposition thermique/conditions à éviter : Lorsque le produit est utilisé conformément à son emploi prévu, il ne se décompose pas.
- 10.3 Possibilité de réactions dangereuses :** Lorsque le produit est utilisé conformément à son emploi prévu, il ne se décompose pas.
- 10.4 Conditions à éviter :** Aucune autre information pertinente disponible.
- 10.5 Matériaux incompatibles :** Aucune autre information pertinente disponible.
- 10.6 Produits de décomposition dangereux :** Pas de produits de décomposition dangereux connus.

11. Indications toxicologiques

11.1 Indications concernant les effets toxicologiques

Toxicité aiguë : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effet primaire d'irritation :

Effet de brûlure et d'irritation de la

peau : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Grave lésion oculaire/irritation

oculaire : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation des voies

respiratoires / de la peau : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)

Mutagenicité sur les cellules

germinales : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité :

Toxicité pour la reproduction : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains

organes cibles en cas d'exposition

unique :

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains

organes cibles en cas

d'exposition répétée : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Risque d'aspiration : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

12. Données relatives à l'environnement

- 12.1 Toxicité**
Toxicité aquatique : Aucune autre information pertinente disponible.
- 12.2 Persistance et dégradabilité :** Aucune autre information pertinente disponible.
- 12.3 Potentiel de bioaccumulation :** Aucune autre information pertinente disponible.
- 12.4 Mobilité dans le sol :** Aucune autre information pertinente disponible.
- Autres indications écologiques**
Indications générales : Le produit ne doit pas parvenir dans les nappes phréatiques, les eaux de surface ou les canalisations.
- 12.5 Résultats de l'évaluation PBT et vPvB :**
- PBT :** Non applicable
- vPvB :** Non applicable
- 12.6 Autres effets néfastes :** Aucune autre information pertinente disponible.

Fiche de données de sécurité CE

selon le règlement n° 1907/2006/CE, article 31

Nom commercial : Électrode tungstène WP, WR2, WLa10, WLa15, WLa20, WCe 20, WZr3, WZr8

Dernière modification le : 30.05.2016

Date d'impression : 30.05.2017



13. Indications concernant l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Recommandation : De petites quantités peuvent être déposées avec les ordures ménagères.

Numéro de code de déchet : Voir CED 12 01 03 – limaille et chutes de métaux non ferreux

Recommandation : Élimination conformément aux prescriptions administratives.

14. Indications relatives au transport

14.1 Numéro ONU	
ADR, ADN, IMDG, IATA	Non applicable
14.2 Désignation ONU pour le transport	
ADR, ADN, IMDG, IATA	Non applicable
14.3 Classes de danger pour le transport	
ADR, ADN, IMDG, IATA	
Classe	Non applicable
14.4 Groupe d'emballage	
ADR, IMDG, IATA	Non applicable
14.5 Dangers pour l'environnement	Non applicable
14.6 Précautions particulières pour l'utilisateur	Non applicable
Réglementation type de l'ONU	Non applicable

15. Informations réglementaires

15.1 Réglementations / législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Directives de basse tension 2012/18/UE

Substances dangereuses nommément citées - ANNEXE I

Prescriptions nationales

Instructions techniques « Air » :

Classe	Part en %
II	2,5 - 10

Classe de pollution des eaux : non dangereux pour l'eau (classification de la commission allemande pour l'évaluation des substances dangereuses pour l'eau (KBWS))

15.2 Évaluation de la sécurité chimique : Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été réalisée.

Fiche de données de sécurité CE

selon le règlement n° 1907/2006/CE, article 31

Nom commercial : Électrode tungstène WP, WR2, WLa10, WLa15, WLa20, WCe 20, WZr3, WZr8

Dernière modification le : 30.05.2016

Date d'impression : 30.05.2017



16. Autres informations

Les modifications par rapport à la version précédente sont marquées par le symbole « * » sur le bord gauche.

Abréviations et acronymes : (European

ADR : Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route
Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road).
RID : Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses
(Regulations Concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Rail).
IMDG : Code maritime international des marchandises dangereuses (International Maritime Code for
Dangerous Goods)
IATA : Association internationale du transport aérien (International Air Transport Association)
SGH : Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques (Globally
Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals)
EINECS : Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes (European
Inventory of Existing Commercial Chemical Substances)
ELINCS : Liste européenne des substances chimiques notifiées (European List of Notified Chemical
Substances)
CAS : Chemical Abstracts Service (division de l'American Chemical Society)
COV : Composés organiques volatils (Volatile Organic Compounds) (États-Unis, UE)
Acute Tox. 2 : toxicité aiguë, catégorie 2
Skin Sens. 1 : sensibilisation cutanée, catégorie 1
Carc. 2 : carcinogénicité, catégorie 2
STOT RE 1 : toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée, catégorie 1

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel. Les lois et prescriptions en vigueur doivent être respectées par le destinataire. Le fabricant ne saurait être tenu responsable pour tout dommage qui résulterait d'une utilisation du produit ou d'un contact avec le produit indiqué dans cette fiche.